PROJET de PARC EOLIEN de CREVECOEUR – le – GRAND (OISE)

ENQUETE PUBLIQUE (2 janvier au 7 février 2020)

PROCES – VERBAL de synthèse
(Observations du public)

Objet : Permettre au responsable du Projet d'avoir une connaissance aussi complète que possible des préoccupations ou suggestions exprimées par le public ayant participé à l'enquête.

Qui s'est exprimé ?

	POUR	CONTRE	TOTAL
Citoyens pour	4		4
Conseils Municipaux			
Domeliers		Délib CM ?	
Francastel	Maire (verbal)		
Cormeilles	Délib CM		
Rotangy	Maire (verbal)		
Viefvillers		Maire (lettre) + 3 lettres complémentaires	
Le Gallet		Maire (lettre) + panoramique photos	
Le Saulchoy	Délib CM Ne s'oppose pas		
Citoyens Contre			
Domeliers		9 (registre + Lettres)	
Francastel			
Cormeilles			
Rotangy			
Viefvillers		23 par lettres	
Le Gallet		3 par lettres	
Vendeuil-Caply		1 sur registre	
Autres villages		16 par lettres	
Pétitions Eolien60		Janvier-2020 : 351 Nov-déc 2019 : 89	
Pétitions Le Gallet		13 en mairie	453
Asso l'Envol		Lettre 18 pages + documents divers	
Asso Eolien 60		Lettre du CA + Informations diverses	
Conseil Régional		Lettre de Mr Xavier Bertrand	

Les principales observations regroupées par thèmes:

N.B : pour rédiger ce PV, je reprends le plus possible des expressions employées par les citoyens ayant pris le temps de rédiger leurs lettres « à tête reposée ».

1- L'impression très forte de vivre de plus en plus dans un secteur qui connaît la saturation quant aux implantations déraisonnables des éoliennes. Déjà beaucoup et d'autres projets en cours ! C'est une prolifération anarchique ! « j'aimerais savoir où habitent les gens qui valident ces projets ? » « Une expérience à leur proposer : venir vivre au moins 3 semaines à proximité des éoliennes ». Revenir aux ZDE et non laisser les promoteurs totalement libres de s'implanter là où ils trouvent des clients.
2- Nuisances visuelles et sonores ! Risques pour la santé (sommeil, acouphènes, stress…) Dégradation de notre patrimoine paysager et de notre cadre de vie.
Pourquoi ne voit-on pas d'éoliennes dans les secteurs de Senlis ou de Chantilly ?
3- Oui aux énergies renouvelables mais pas en concentrant ainsi dans certains secteurs ! Ce n'est pas une réponse adéquate pour la transition énergétique et sociale.
4- D'autres effets très réels : Perte de valeur des habitations. Négatif pour le tourisme. Electricité toujours plus chère ! Pas de créations d'emplois. Les gens ont de moins en moins envie de venir habiter dans de tels secteurs !
5- « Qui profite des éoliennes ? » L'ambiance des villages s'en ressent : Il y a ceux qui en profitent et ceux qui subissent ! L'intérêt personnel prime sur l'intérêt collectif.
6- Une demande forte pour faire la clarté dans le schéma économique des projets éoliens : comment EDF gère ce développement ? comment les citoyens sont mis à contributions ? (quid de la CSPE ?) Comment les promoteurs bénéficient-ils de subventions de l'Etat ? (On parle de 8 milliards d'euros par an ?) Comment contrôler le lobbying ? Quels reversements pour les collectivités locales ? Quelle rentabilité pour la Société ?
7- Inquiétudes persistantes pour le démantèlement. Les citoyens ne croient pas à la véracité de la provision par éolienne ! (50 000 €) Plutôt de l'ordre de 450 000€
8- Des éoliennes trop près des axes routiers ! Risques réels même si la probabilité est faible.
9- Grande incrédulité devant les photomontages. Ils minimisent toujours les impacts visuels.
10- Les éoliennes ne sont pas vraiment efficaces pour nous procurer l'énergie nécessaire. (Actuellement 5% de notre consommation électrique). Les éoliennes ne remplaceront jamais les centrales nucléaires françaises. Alors comment gérer plus efficacement la transition énergétique indispensable ?
11- Quelle démarche fondamentale pour agir face au réchauffement climatique ?
Bien voir les réalités actuelles. Les sources majeures de CO^2 en France sont : l'habitat pour 40% puis les transports pour environ 20% et l'industrie pour

aussi 20%. Il faudrait donc d'abord aider bien davantage l'isolation des habitations et des bâtiments. Et quelles modifications dans les transports routiers, aériens et maritimes ?

12- Etudier de près les expériences dans d'autres pays européens : Allemagne, pays nordiques, etc.

13- Une dernière question mais elle est de taille : comment sont prises les décisions pour implanter des éoliennes ? est-ce démocratique ? « Est-ce vrai qu'elles sont prises en haut lieu sans se soucier du petit peuple ? »

Le 7 février 2020

Le Commissaire Enquêteur
Albert BECARD

Procès-verbal remis ce 17 février 2020 à Mr Bressan et Mr Desselle
Responsables du Projet.

Réception et prise de connaissance :